

# Une fin de trimestre chahutée par les grèves

«Peu d'écoles prendront le risque d'organiser des examens le 15. Les ados sont vite absents...» **P. CHARDOME, CGSP**

**10 000** enseignants étaient à la manif nationale rien que pour la CGSP.

**Qui sera à l'école lundi ? Des enseignants sont en grève dans le Hainaut et le Luxembourg.** Les problèmes de circulation réduiront les effectifs ailleurs.

• **Anne SANDRONT**

**A**près la manifestation nationale du 6 novembre, et avant la grève nationale du 15 décembre, les grèves tournantes ont débuté aujourd'hui.

Si votre province est concernée par la grève tournante, l'école de votre enfant vous a prévenu de l'absence ou non de certains professeurs, de la fermeture de l'établissement ou de l'instauration d'une garderie, parfois commune pour plusieurs implantations.

À Tournai, la mobilisation semble moins importante cette fois : davantage d'écoles restent ouvertes que le jeudi 6 novembre. À Gerpinnes, l'école Saint-Augustin sera ouverte normalement. « Nous n'avions déjà que six enseignants absents lors de la manifestation nationale, sur une centaine de profs. Les élèves aussi étaient fort présents : souvent, en cas de grève des transports en commun, les parents les amènent. »

Dans certaines écoles, ce sera justement du côté des élèves qu'il faudra compter : pour les adolescents, grève rime souvent avec congé... Qu'on se déplace en transport en commun ou pas, on ne veut pas se retrouver « tout seul ». Et si les professeurs sont présents

**La mobilisation des enseignants est forte, mais le nombre d'élève joue aussi dans le déroulement des cours.**

devant des classes à moitié vides, ils ne donnent pas forcément cours.

**Selon les syndicats, pas d'érosion**

« Tout le monde n'a pas eu l'occasion de se rendre à la manifestation de Bruxelles, dit Pascal Chardome, secrétaire CGSP Enseignement. Certains comptent se rattraper lors des grèves tournantes. On sait déjà que certains pouvoirs organisateurs devront fermer une école et regrouper les garderies dans un seul établissement, à Verviers et à Bruxelles. Et en dehors des grèves des enseignants, comme les trains ne circuleront pas, les écoles risquent d'être plus vides que d'habitude. »

« La mobilisation des enseignants est forte, remarque Bernard Detimmerman, permanent régional CSC Enseignement, mais ce n'est pas une manifestation sectorielle. Les

enseignants rejoignent les autres grévistes dans les barrages filtrants, la distribution de tracts à l'entrée des écoles, ou la rencontre avec la ministre Galant... »

Au niveau des tracts devant les écoles, est-ce qu'un mot d'ordre particulier a été transmis aux grévistes ? « Celui de ne pas entrer en conflit stérile face à des gens qui ne croient pas au mouvement de grève. Les grévistes peuvent exprimer leur opinion, essayer de convaincre leur interlocuteur, mais doivent éviter la castagne. On est en démocratie : chacun son opinion ! » Le front commun a déjà distribué des tracts devant les écoles ces dernières semaines... et même dans les journaux de classe : « Le courrier informatif de la direction de certaines écoles à propos des grèves incluait parfois le tract. » Mais pas question selon le secrétaire permanent pour un professeur de consacrer une heure de cours au sujet de la grève sans l'accord de la direction de l'école.

Qu'en sera-t-il pour les examens de fin d'année ? Les dates des jours blancs ont logiquement déjà été rentrées par les écoles à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une délibération peut avoir lieu même si un professeur est absent pour cause de grève, s'il a communiqué ses notes et ses commentaires. Par contre, un examen sans élève, c'est plus difficile. Certaines écoles devront peut-être revoir leur copie. ■

## Des grèves comme en 1990 et 95 ?

**Q**uand les enseignements débrayent, une psychose renaît dans le public : la peur des grèves à rallonge, comme en 1990 et 95. « Et si mes enfants n'avaient pas le niveau, vu

qu'ils ont loupé des journées de cours ? » se demandent les parents inquiets. « Si l'école n'a pas le nombre légal de jours ouvrables, on peut récupérer le samedi ou le mercredi », rassure d'emblée Ber-

nard Detimmerman, secrétaire permanent à la CSC enseignement à Mons.

Il ajoute que les écoles ont des obligations en matière d'évaluations, distinguant les évalua-

tions formatives (liées à l'apprentissage) des évaluations sommatives ou certificatives (liées à l'obtention d'un diplôme). « Le nombre minimum d'évaluations sommatives est de

deux. En 1990, à Pâques, les enseignants ont adapté leurs examens. Ils ont travaillé autrement.»

### Pas présent, pas payé

«Après les grèves de 1990, une circulaire de Laurette Onkelinx a changé la donne, explique le permanent régional. En 1990, il y avait peu de grévistes, mais des piquets. Les enseignants non-grévistes touchaient leur salaire. Un décret a changé la donne et,

maintenant, ils doivent prendre leurs dispositions pour mettre tout en œuvre pour travailler. C'est l'un des facteurs qui a mis fin aux grèves de 1995, quand les pouvoirs organisateurs n'ont plus soutenu le mouvement.»

Un autre facteur plaide en défaveur des grèves : la concurrence entre écoles. «Ce serait stupide de bloquer tout, supprimer les examens, les évaluations... Car certaines écoles s'en serviraient

comme argument pour stigmatiser les "mauvaises" écoles par rapport aux "bonnes".»

### Ce n'est qu'un début...

La mobilisation du secteur enseignant n'est sans doute pas seulement liée aux réformes imposées par l'État fédéral.

On reconnaît à la CSC que le secteur est sur le qui-vive pour la suite, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, même

si le ministre Milquet a jusque-là tenté d'avoir un discours extrêmement diplomate et conciliant. «On est inquiet de la réforme qui s'annonce. On sait qu'un non, même s'il est dit avec le sourire, ça reste un non», dit Bernard Detimmerman. Une mobilisation à suivre sur la durée. ■ A.S.

## Thierry Bodson (FGTB) : «On veut frapper fort»

Interrogé sur le choix de trois lundis pour planifier la grève tournante qui touchera tout le pays le premier jour de la semaine (jusqu'au 15 décembre inclus pour l'action de grève nationale), Thierry Bodson, secrétaire général de la FGTB wallonne, nous répond «qu'il n'y a pas là de raison stratégique, il ne faut pas chercher... Nous avons envoyé un message clair au gouvernement il y a trois semaines. Ces lundis permettent d'achever notre premier plan d'action avant la fin de l'année civile». Nous lui avons aussi demandé si le fait de ne pas (re) démarrer un outil ou service le lendemain d'un jour férié justifiait ce choix ? Il nous a répondu qu'il n'y avait pas de raison écono-

mique au choix de lundis, mais qu'en concertation avec les autres syndicats, «partir sur les lundis était cohérent. Par le passé, une grève tournante s'était déroulée des vendredis, avec cette fois alternance entre la Flandre et la Wallonie.» Thierry Bodson pense bien «que cette association de provinces du nord et du sud du pays, dans le cadre d'une grève tournante, est une première».

On peut penser qu'il est plus facile de mobiliser des salariés le lundi ou le vendredi qu'en milieu de semaine. De plus, l'intention de frapper fort semble manifeste quand on voit que les provinces d'Anvers, du Limbourg et du Hainaut sont les premières à être mobilisées. Avec le Luxembourg qui

accueillera ce midi la seule manifestation programmée aujourd'hui par la FGTB et la CSC et qualifiée de «traditionnelle» par le secrétaire général de la FGTB. Un rassemblement a donc lieu ce lundi à 12 h place Léopold à Arlon ; il sera agrémenté d'un «festin populaire».

### Crainte de provocation de la N-VA

«Le tissu industriel étant ce qu'il est, il nous a paru plus intéressant de placer les provinces de Liège et du Hainaut à des dates différentes. J'espère qu'à Anvers il n'y aura pas de provocation de la part de la N-VA. D'autant que tous les projecteurs seront braqués de ce côté. Mais je rappelle que nous sommes dans le cadre

d'une grève, avec d'éventuels piquets. Ce n'est pas une manifestation», ajoute Thierry Bodson.

Une semaine avant la grève nationale du 15 décembre, la dernière grève tournante (08/12), réunira les deux Brabant et Bruxelles. Placer ces provinces en fin de parcours ne cache-t-il pas la crainte d'une action plus timide dans ces régions ? Thierry Bodson affirme que non. Même si davantage de «services» seront à l'arrêt plutôt que des entreprises en tant que telles : «pour le Brabant wallon, je sais déjà que ce sera bien suivi.» ■ D.W.

## ILS S'ORGANISENT.

### L'accueil des enfants obligatoire

La ministre Milquet a adressé la semaine passée une circulaire aux écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour leur rappeler qu'elles doivent assurer un accueil lors de la grève nationale. Elle leur a demandé de prendre en compte ce jour de grève dans l'organisation des examens pour qu'ils ne soient pas perturbés.

A l'opposition, qui disait qu'elle n'avait pas de pouvoir d'injonction, la ministre a répondu s'appuyer sur une circulaire de 1992, qui dit : «En toutes circonstances, l'établissement d'enseignement doit être ouvert et accessible aux élèves pendant les heures habituelles de

cours. Toutes les mesures doivent être prises pour assurer la sécurité et le contrôle de la présence des élèves, y compris un éventuel appel aux membres du personnel en grève, pour assurer un encadrement suffisant.»

Quant à la partie sur les examens, il s'agit selon la ministre d'une invitation et non d'une injonction. ■ A.S.

## Le primaire aussi mobilisé

«Parfois, c'est plus difficile de mobiliser les enseignants du fondamental, dit Pascal

Chardome, porte-parole de la CGSP enseignement. Cette fois, c'est différent, parce que c'est plus dur de mener une carrière à terme avec des petits enfants bruyants et remuants. L'aménagement de fin de carrière a causé

*une véritable fronde chez eux.»* Il explique qu'en plus du réseau ou du niveau d'enseignement, c'est la taille de l'école qui joue. «Faire grève dans une école de village avec 6 instits, c'est difficile. Alors on se relaie.» ■

## Préfet en grève, le proviseur relaie

Le chef d'établissement, c'est le dernier rempart, il doit être là en cas de problème, prendre ses responsabilités et ne pas abandonner son école.

C'est ce que dit un préfet, qui a préféré garder l'anonymat. Il a prévu de faire grève lors de la grève tournante : «J'ai ce droit comme n'importe quel autre travailleur... Et je suis tou-

*ché par les mesures du nouveau gouvernement comme tout le monde : mes quatre années à l'université ne seront pas valorisées pour ma pension, mon service militaire ne sera pas valorisé non plus...»*

Les enseignants de son école trouvent ça normal. «Je suis

*assis entre deux chaises parce que je suis considéré comme patron de l'école, mais je ne suis qu'un simple employé de la Communauté française.»*

Concrètement, le préfet et le proviseur se relayeront : l'un fera grève le lundi de la grève tournante, l'autre lors de la grève générale du 15 décembre. ■ **A.S.**